Commune résiliente

Mode d'emploi

L'outil gratuit du Groupe de Secours Catastrophe Français pour aider les communes à se préparer, à faire face à une crise et à se relever.

- **Mairies et responsables du PCS**
- **Réserves communales et polices municipales**
- **Associations**
- **Intercommunalités**
- **Préfectures**
- **SDIS et Départements**

commune-resiliente.fr · Groupe de Secours Catastrophe Français, pompiers humanitaires depuis 1999

Sommaire

1 **Commune résiliente en bref**
Ce que fait l'outil, les 41 outils, à qui il est ouvert, qui voit quoi, comment se connecter, la ville test

2 **Mairies et responsables du PCS**
Premiers pas, le plan communal de sauvegarde, l'équipe, se préparer, le jour d'une crise, après la crise, la réserve du GSCF

3 **Réserves communales et polices municipales**
S'inscrire, ce que vous voyez, agir pendant une crise

4 **Associations**
Demander l'accès, ce que vous voyez, aider plusieurs communes

5 **Intercommunalités**
Toutes vos communes dans un seul espace, le PICS

6 **Préfectures**
Le tableau de bord du département, la zone touchée, le point de situation, le jumelage des mains courantes

7 **SDIS**
Préparer l'opération, connaître la commune, travailler avec la cellule de crise

8 **Départements**
Routes, solidarités, appui aux communes

9 **Questions fréquentes**

10 **Fiche « Le jour J »**
Une page à afficher en mairie

Comment lire ce mode d'emploi

La partie 1 concerne l'ensemble des lecteurs. Chaque lecteur peut ensuite se reporter directement à la partie qui le concerne. Les captures d'écran viennent de la ville test, Saint-Exemple, une commune fictive : les noms et les chiffres sont inventés.

PARTIE 1

Commune résiliente en bref

Ce qu'il faut savoir avant de commencer, quel que soit votre rôle.

Tout le monde

Un outil pour avant, pendant et après la crise

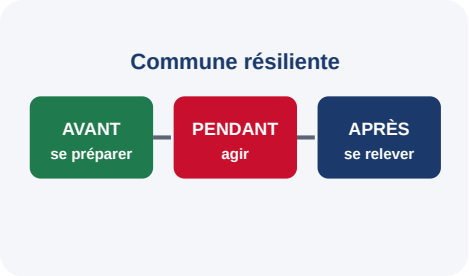

Commune résiliente aide la commune à se préparer à une catastrophe, à la gérer le jour venu, puis à se relever. Il réunit au même endroit le plan communal de sauvegarde (PCS), la carte, les outils de la cellule de crise et l'équipe de la commune.

L'outil a été conçu par des sapeurs-pompiers qui interviennent sur les catastrophes depuis 1999. Il est simple : un élu qui ne l'a jamais ouvert doit pouvoir s'en servir le jour d'une crise.

Les quatre temps de l'outil

Temps	Ce que vous y trouvez
Se former	Exercices clés en main, fiches d'aide à la décision, fiche réflexe du maire, jeu en ligne « Saurez-vous réagir ? », aide sur chaque page.
Se préparer	PCS déjà pré-rempli avec les données officielles, lieux sensibles, échéancier des obligations, note de préparation sur 100, DICRIM, équipe, vigilance et alertes, kit hors ligne, carte, moyens de la commune.
Agir	Déclencher le PCS en un clic, tableau de bord, main courante, carte et zone touchée, messages d'alerte, arrêtés, centre d'accueil, aide aux populations, remontées du terrain, point de situation, écran mural.
Se relever	Rapport de l'événement, archives, retour d'expérience, recensement des dégâts pour la catastrophe naturelle, renfort de matériel du GSCF.

Un outil d'aide, pas un service de secours

Commune résiliente ne remplace ni les secours (18, 112) ni les décisions du maire. En cas d'urgence, appelez d'abord les secours.

Les 41 outils de Commune résiliente

Tous les outils, rangés selon le moment où ils servent. Chacun est présenté en détail dans la partie qui concerne votre profil.

Se former 6 outils

Exercices clés en main
16 scénarios adaptés aux lieux de la commune : inondation, tempête, risque industriel, canicule, feu de forêt, submersion marine, troubles à l'ordre public, grand rassemblement, accident à nombreuses victimes, accueil de populations déplacées...

Mode exercice dans l'outil
Les messages du scénario arrivent à l'heure prévue, on joue avec les vrais outils, rien ne part vers les services. Le bilan est enregistré.

Fiches d'aide à la décision
24 fiches : que faire, dans quel ordre, qui prévenir. Avec le rappel de qui fait quoi : maire, pompiers, préfet.

Fiche réflexe du maire
Les premières minutes d'un événement grave sur une page A4, avec les contacts de la commune et un QR code.

Jeu « Saurez-vous réagir ? »
S'entraîner en ligne aux bons réflexes, pour les élus, les agents et les habitants.

Mode d'emploi et aide
Un mode d'emploi complet à imprimer, une visite guidée à la première connexion et un bouton « Aide » sur chaque page, avec les questions courantes.

Se préparer 12 outils

Plan communal de sauvegarde pré-rempli
Les données officielles sont déjà reprises (population, risques, mairie). Vous complétez en ligne, puis vous imprimez ou téléchargez en Word.

Lieux sensibles et sites à risque
Écoles, crèches, EHPAD, établissements de santé, campings, sites Seveso : trouvés dans les bases officielles, sur la carte et dans le plan.

Échéancier des obligations
Révision du PCS, arrêté, transmission au préfet, exercice, information de la population : ce qui est à jour, ce qui est en retard, et les modèles.

Note de préparation sur 100
Chaque point manquant mène à l'endroit où le compléter.

DICRIM modifiable
Le document d'information de la population, prêt à imprimer, que la mairie adapte rubrique par rubrique.

Équipe de la commune
Élus, responsable du PCS, réserve communale, police municipale : chacun son accès et ses droits.

Vigilance et alertes par e-mail
Météo et crues dès la connexion, marées, feux de forêt, outre-mer, et un e-mail quand une vigilance touche la commune.

Kit de crise hors ligne
Numéros, cellule de crise, lieux d'accueil et fiches restent consultables sans réseau, sur tablette ou téléphone.

Carte de la commune
Plan et photos aériennes IGN, photos des années 1950 (anciens bras de rivière, carrières comblées), argiles, cavités, mouvements de terrain, canalisations, sites industriels, photos du drone du GSCF, carroyage DFCI et débroussaillement pour les feux de forêt, points d'eau, lieux du PCS, et sur téléphone votre position avec boussole.

Prêt de matériel et drone
Ce que chaque commune prête à ses voisines, et la carte officielle des zones de vol drone.

Moyens de la commune
Le personnel et le matériel disponibles au même endroit ; le matériel coché « prêtable » est proposé aux communes voisines.

Application sur téléphone
Commune résiliente s'installe sur le téléphone comme une application, avec la dictée vocale pour noter sans taper.

Agir 16 outils

Déclencher le PCS en un clic
Main courante ouverte, responsable et cellule de crise prévenus par e-mail, premières actions affichées une à une.

Carte et zone touchée
Tracez la zone : logements, habitants, rues, écoles et EHPAD concernés aussitôt. Transmission à la préfecture et aux secours.

Tableau de bord de crise
Ce qui est en cours et prioritaire, les actions à faire, la carte et les dernières informations, mis à jour tout seul.

Cellule de crise et relève
Ajouter une personne même non inscrite, savoir qui arrive (« Reçu, j'arrive »), passer la relève du responsable.

Main courante
Le journal horodaté de la cellule de crise : qui a fait quoi, à quelle heure.

Messages d'alerte
Messages prêts à diffuser à la population : inondation, évacuation, mise à l'abri, canicule, coupure d'eau ou d'électricité, fin d'alerte.

Arrêtés pré-remplis
Circulation, évacuation, interdiction d'accès, réquisition, eau non potable, rassemblements : pré-remplis avec la commune, à relire et signer, en Word.

Accueil et aide aux populations
Centre d'accueil sur tablette, registre des entrées et sorties à imprimer ou en Excel (les noms restent à la mairie), demandes d'aide et points de distribution, sans aucun nom enregistré dans l'outil.

Réseaux, routes coupées, moyens
Eau, électricité, gaz, téléphone, routes coupées et déviations sur la carte, demandes de moyens et renforts.

Terrain par QR code
Les équipes sur place envoient leurs constats, photos et positions à la cellule de crise, sans compte.

Point de situation
Un point écrit pour la préfecture en un clic.

Alertes en direct
Demandes d'aide et remontées du terrain arrivent sur toutes les pages dans un bandeau rouge, avec un bip, jusqu'à ce que quelqu'un les prenne en charge.

Qui mobiliser et disponibilités
Qui appeler selon l'événement, les renforts possibles, et la réserve communale qui signale ses disponibilités en un clic.

Informations aux habitants
Une page publique, sans connexion, mise à jour pendant la crise : message de la mairie, consignes, routes coupées, lieux d'accueil et de distribution.

Écran mural
Le tableau de la crise en grand dans sa propre fenêtre, pour la télévision de la salle de crise ; un lien en lecture seule pour un autre ordinateur.

Services de secours et de l'État
Préfecture, SDIS, Département et associations agréées suivent toutes les communes du département et voient leur plan ; les services rejoignent la cellule de crise de la mairie.

Se relever 5 outils

Rapport de l'événement
Décisions, actions, messages, accueil, main courante complète : en PDF, en Word ou en tableur.

Archives et retour d'expérience
Chaque crise et chaque exercice gardés, et les corrections à apporter au PCS suivies jusqu'à ce qu'elles soient faites.

Catastrophe naturelle
Recensement des dégâts rue par rue pour la demande de reconnaissance.

Photos de drone et intercommunalité
Les photos aériennes sur la carte ; pour l'intercommunalité, un plan intercommunal (PICS) qui couvre toutes ses communes.

Renfort du GSCF
Si les moyens locaux sont dépassés, après le CODIS, la réserve communale et les associations agréées de sécurité civile : un apport de matériel, en priorité pour les communes partenaires.

Partenariat avec le GSCF 2 outils

Dossier de subvention au GSCF
Un soutien volontaire, qui fait vivre la réserve : présentation, budget, modèle de délibération. En général 0,10 € par habitant et par an, avec un minimum de 100 €.

Convention de la réserve du GSCF
Gratuite, elle se signe en ligne depuis l'espace de la commune : le matériel de la réserve peut alors être sollicité quand les moyens locaux sont dépassés. Mise à disposition dans un esprit de solidarité ; les communes qui soutiennent le GSCF sont prioritaires.

À qui l'outil est-il ouvert ?

La règle

Commune résiliente est mis gratuitement à disposition des communes partenaires du GSCF. Pour elles, l'outil est ouvert en permanence.

Les autres communes peuvent en demander l'ouverture uniquement en cas d'urgence, quand une catastrophe se produit, sous réserve de la disponibilité d'une équipe du GSCF.

Qu'est-ce qu'une commune partenaire ?

Une commune partenaire est une commune qui verse au GSCF une subvention annuelle de fonctionnement. Le GSCF demande en général 0,10 € par habitant et par an, avec un minimum de 100 €.

Il n'y a ni abonnement ni coût caché. Chaque accès est vérifié et validé par le GSCF.

Devenir commune partenaire

1. **Délibération du conseil municipal** pour une subvention annuelle de fonctionnement au GSCF. Le dossier de subvention contient un modèle de délibération.
2. **Versement de la subvention** au GSCF. Les coordonnées bancaires figurent dans le dossier.
3. **L'outil reste ouvert en permanence** pour la commune, et elle est prioritaire pour le matériel de la réserve du GSCF.

Le dossier de subvention se trouve dans l'onglet Partenariat GSCF de l'espace de la commune, ou sur demande à mairie@pompiers-gscf.org.

Un mot sur la réserve de matériel du GSCF

La réserve opérationnelle du GSCF

Le GSCF entretient une réserve de matériel destinée aux communes touchées par une catastrophe : du matériel courant ou spécifique, mis à disposition selon les besoins. Il intervient uniquement en apport de matériel, quand les moyens locaux sont dépassés, après le CODIS, la réserve communale et les associations agréées de sécurité civile.

Les communes partenaires sont prioritaires. En cas de besoin, le GSCF fait de son mieux pour aider toutes les communes, dans la limite du matériel disponible : plus il reçoit de soutien, plus il peut aider.

La convention de la réserve est gratuite et se signe en ligne. Le détail du matériel est présenté sur www.gscf.fr/reserve-de-materiel.

Qui a accès, et à quoi

Qui	Comment l'accès s'ouvre	Ce que la personne voit et fait
Élu ou agent de la mairie	Commune partenaire : connexion directe avec l'adresse connue du GSCF. Autre élu ou agent : la mairie valide.	Tout : plan, crise, convention, subvention, équipe. Déclenche le PCS et clôt la crise.
Responsable du PCS	Invité par la mairie.	Le plan, les exercices et toute la crise. Ni la convention, ni la subvention.
Réserve communale, police municipale	Invitée par la mairie, ou demande validée par le GSCF. La mairie doit être inscrite.	Toute la crise : tableau de bord, main courante, carte, centre d'accueil, moyens. Ne déclenche pas le PCS.
Association	Demande validée par le GSCF, numéro RNA ou SIREN vérifié. La mairie doit être inscrite.	La carte, les lieux et le plan de la commune, en lecture seule.
Intercommunalité	Demande validée par le GSCF. Réservé aux intercommunalités partenaires, sauf catastrophe.	Toutes ses communes, sans autorisation à demander à chaque mairie, et son PICS.
Préfecture, SDIS, Département	Demande validée par le GSCF, avec une adresse professionnelle. Accès d'un an, renouvelable.	Toutes les communes du département, inscrites ou non, avec les mêmes outils que la mairie, dans leur propre espace.

La mairie voit qui a accès à sa commune

Dans son espace, onglet PCS, la mairie trouve la liste de ceux qui ont accès à sa commune. Elle peut retirer l'accès d'une personne de la réserve ou de la police municipale. Un nouvel accès validé par le GSCF s'affiche aussi en haut de son espace.

Aucun nom de personne vulnérable

L'outil ne garde que des nombres et des besoins. Les noms des personnes vulnérables, aidées ou accueillies restent à la mairie, sur papier ou dans le registre du centre d'accueil.

Se connecter

Il n'y a pas de mot de passe. Vous entrez votre adresse e-mail sur la page d'accueil, et vous recevez un lien personnel qui ne sert qu'une fois.

1. **Allez sur commune-resiliente.fr**, rubrique « Déjà inscrit, ou commune partenaire du GSCF ? ».
2. **Entrez votre adresse e-mail** et cliquez sur « Recevoir mon lien ». Pensez à regarder dans les courriers indésirables.
3. **Cliquez sur le lien reçu.** La case « Rester connecté sur cet ordinateur » vous garde connecté 48 heures, prolongées à chaque visite. Décochez-la sur un ordinateur partagé.
4. **À la première connexion**, vous acceptez les modalités de fonctionnement, puis une visite guidée vous présente l'outil en quelques images.

> **Pendant une crise**
>
> Vous restez connecté jusqu'à la clôture de la crise (7 jours au plus, prolongeables d'un clic).

Demander un accès

Sur la page d'accueil, chaque profil a sa propre porte d'entrée : mairies, réserve communale ou police municipale, associations, intercommunalités, services de secours et de l'État. Le GSCF vérifie chaque demande, puis envoie le lien de connexion par e-mail.



Page d'accueil : une porte d'entrée par profil.

Une catastrophe en cours ?

Dans le formulaire de demande, cochez la case « Demande en urgence : ma commune est touchée par une catastrophe ». La demande est signalée en rouge au GSCF et traitée en priorité.

Tester l'outil sur la ville test

Une commune qui souhaite découvrir Commune résiliente peut demander un accès test depuis la page d'accueil. Elle essaie tout comme une mairie, sur Saint-Exemple, une commune fictive posée sur un territoire réel du Pas-de-Calais.

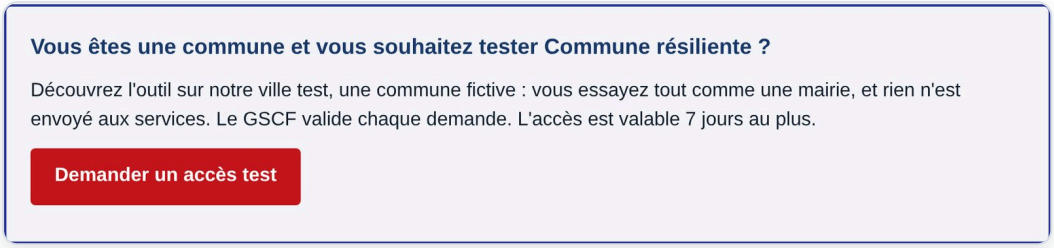

L'encadré de la page d'accueil pour demander un accès test.

- Le GSCF valide chaque demande. L'accès est valable 7 jours au plus.
- Cette copie de la ville test est à vous seul. Rien ne part vers les services ni vers le GSCF.
- Le bouton « Repartir de zéro » remet la ville test dans son état de départ.
- La veille de la fin, un e-mail vous demande votre avis.

Parcours conseillé, 30 minutes

1. Onglet PCS : regardez le plan déjà pré-rempli, complétez une rubrique.
2. Onglet Crise : ouvrez la carte, tracez une zone touchée.
3. Onglet Préparer : lancez un exercice, jouez quelques messages, puis terminez-le.
4. Pendant l'exercice : ouvrez le centre d'accueil et la main courante.
5. Bouton Aide : posez une question, par exemple « centre d'accueil ».

PARTIE 2

Mairies et responsables du PCS

Préparer la commune, puis piloter la crise le jour venu. Cette partie est la plus complète : elle présente tous les outils.

Maire et adjoints **DGS, secrétaire de mairie** **Responsable du PCS**

Votre espace en un coup d'œil

En haut de votre espace, le cadre « Pour bien démarrer » liste les premières étapes. Elles se cochent toutes seules, et le cadre disparaît quand tout est fait.



L'espace de la mairie : « Pour bien démarrer », puis les quatre onglets de couleur.

Crise
Déclencher le PCS, carte, fiches d'aide à la décision, main courante.

PCS
Compléter et imprimer le plan, l'équipe, qui a accès.

Préparer
Exercices, DICRIM, échéancier, vigilance et alertes.

Partenariat GSCF
Convention, subvention, réserve de matériel.

Pour bien démarrer

1. **Ajouter au moins deux personnes** capables d'ouvrir l'espace. Le jour d'une catastrophe, la personne qui gère l'espace peut être absente.
2. **Compléter le plan communal de sauvegarde.** Il est déjà pré-rempli ; la note sur 100 dit ce qui manque.
3. **Inscrire l'équipe** : responsable du PCS, réserve communale, police municipale.
4. **Recevoir les alertes de vigilance** par e-mail.
5. **Enregistrer le kit hors ligne** sur une tablette ou un téléphone.
6. **Faire un premier exercice.** Rien ne part vers les services.

Le plan communal de sauvegarde



Le PCS est déjà pré-rempli avec les données officielles : population (INSEE), risques (Géorisques), coordonnées de la mairie (Annuaire de l'administration), écoles, crèches, EHPAD et établissements de santé.

Vous le complétez à votre rythme, partie par partie, et vous enregistrez quand vous voulez. Rien n'est perdu.



Onglet PCS, « Compléter mon PCS » : les données officielles, puis les parties à compléter.

Ce que vous complétez

- **Les responsables** : maire, adjoints, responsable du PCS, numéros d'astreinte.
- **Les risques et les lieux** : lieux d'accueil, poste de commandement, lieux sensibles, secteurs exposés.
- **L'organisation de crise** : qui fait quoi dans la cellule de crise.
- **La réserve communale** et les moyens de la commune.

Imprimer, télécharger, garder hors ligne

« Voir et imprimer mon PCS » donne le document complet, à imprimer ou à enregistrer en PDF. « Télécharger en Word » le rend entièrement modifiable. Le kit hors ligne garde les numéros, la cellule de crise et les lieux d'accueil sur une tablette, même sans réseau.

> **La note de préparation sur 100**
>
> Onglet Préparer. Chaque point manquant mène directement à l'endroit où le compléter. Le « Bilan annuel pour le conseil municipal » se trouve juste en dessous.

L'équipe de la commune

Onglet PCS, rubrique « L'équipe de la commune et ses droits ». Chaque personne a son propre accès, limité à son rôle.

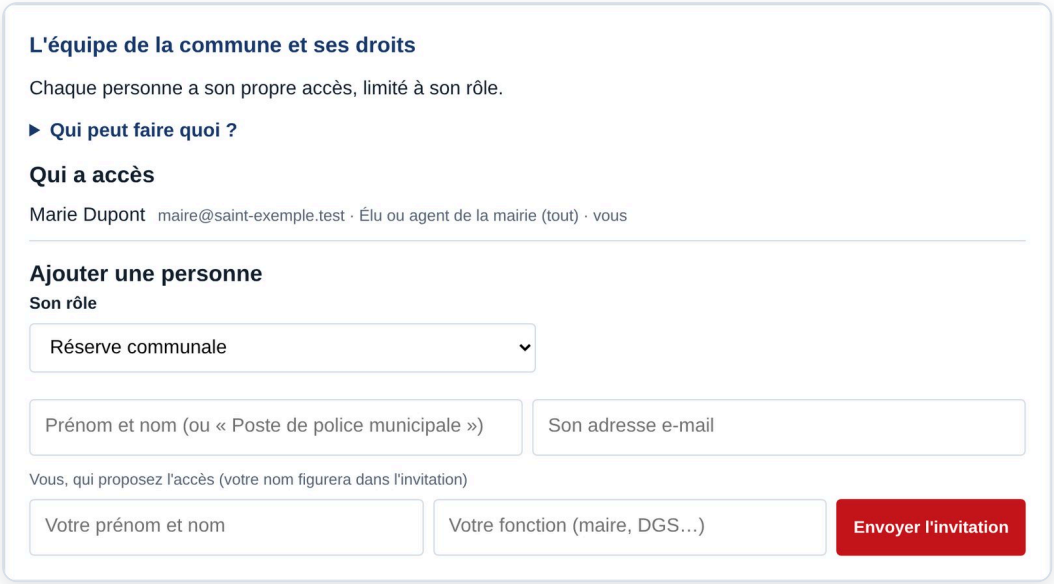

Ajouter une personne : son rôle, son nom, son adresse e-mail. Elle reçoit son lien.

Rôle	Ce que la personne voit et fait
Élu ou agent de la mairie	Tout : plan, crise, convention, subventions, équipe et accords. Déclenche le PCS et clôt la crise.
Responsable du PCS	Le plan à compléter, les exercices et toute la crise (déclencher, clore, lien du terrain). Ni la convention, ni les subventions.
Réserve communale	Toute la crise : tableau de bord, main courante, carte, centre d'accueil, moyens. Écrit dans la main courante, pose des repères. Ne déclenche pas le PCS.
Police municipale	Toute la crise, comme la réserve. Ni la convention, ni les subventions ; ne déclenche pas le PCS.

Qui a accès à votre commune

Dans le même onglet, la liste à jour de ceux qui ont accès à votre commune : services de l'État et de secours, intercommunalité, associations. Ils ont été vérifiés et validés par le GSCF. Une question sur l'un d'eux : écrivez au GSCF.

La réserve communale et la police municipale validées par le GSCF apparaissent dans « L'équipe de la commune ». Vous pouvez y retirer un accès à tout moment.

Se préparer

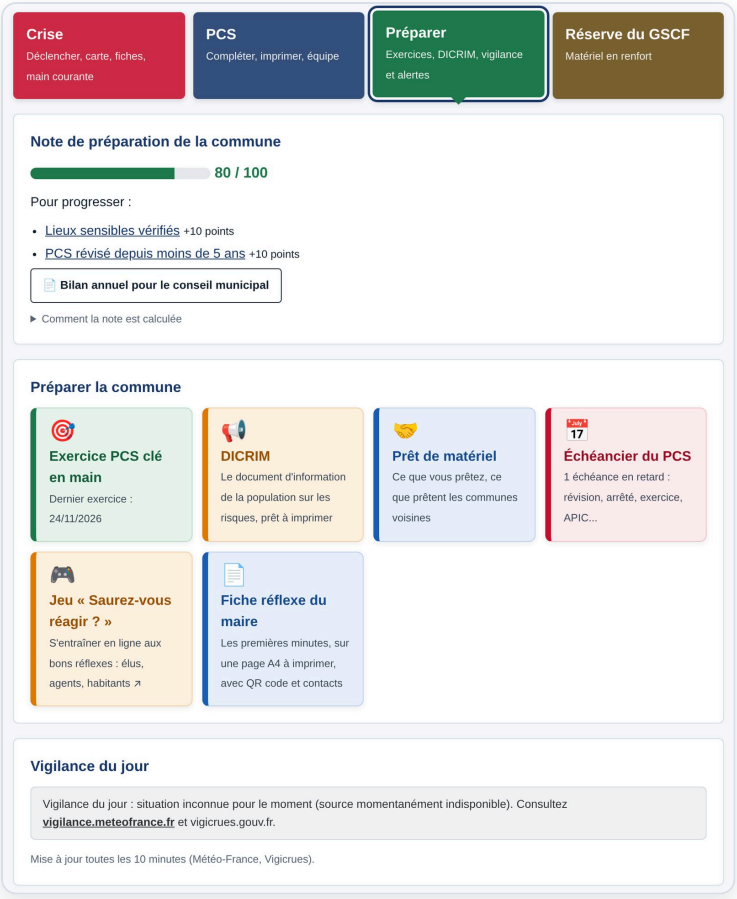

Onglet Préparer : la note de préparation, puis les outils.

Les exercices

Choisissez un scénario adapté à votre commune : inondation, tempête, risque industriel, canicule, feu de forêt, accident à nombreuses victimes… Les messages arrivent à l'heure prévue, comme en vrai, et vous jouez avec les vrais outils. Rien ne part vers les services ni vers le GSCF.

Chaque mois, un exercice de saison est proposé à toutes les communes volontaires. Vous pouvez le recevoir par e-mail le 1er du mois.



Page Exercice PCS : l'exercice du mois et les scénarios.

L'échéancier du PCS

Ce que la loi demande à la commune, et quand : révision du PCS, arrêté, transmission au préfet, exercice, information de la population. L'outil montre ce qui est à jour, ce qui est en retard, et propose les modèles de documents.

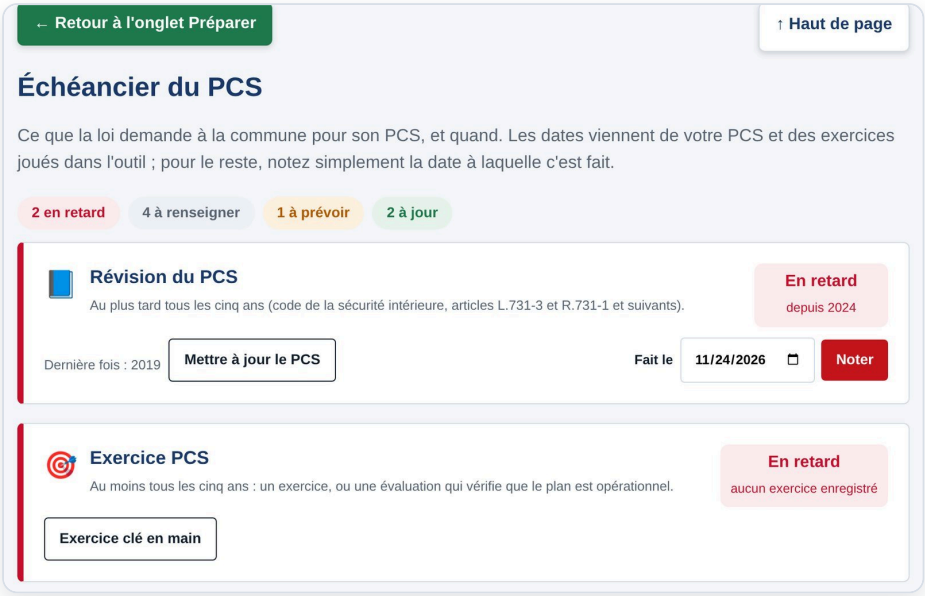

L'échéancier : en retard, à renseigner, à prévoir, à jour.

Le DICRIM et la fiche réflexe du maire

Le **DICRIM**, document d'information de la population sur les risques, est préparé à partir des données officielles et de votre PCS. Vous l'adaptez rubrique par rubrique, puis l'imprimez ou le téléchargez en Word.

La **fiche réflexe du maire** tient sur une page A4 : les premières minutes d'un événement grave, avec les contacts de la commune et un QR code. À garder dans le portefeuille et dans le classeur de crise.



La fiche réflexe du maire.

Les moyens de la commune

Le personnel (effectifs, compétences, référents) et le matériel (quantité, lieu de rangement, contact). Le matériel coché « prêtable » est proposé aux communes voisines. Pendant une crise, ce résumé s'affiche avant de demander des moyens ailleurs.

Vigilance et alertes

La vigilance météo et crues s'affiche dès la connexion. Abonnez-vous aux alertes : un e-mail part dès qu'une vigilance touche la commune. Le module « Eau et pluie » suit les hauteurs des cours d'eau proches.

Le jour d'une crise

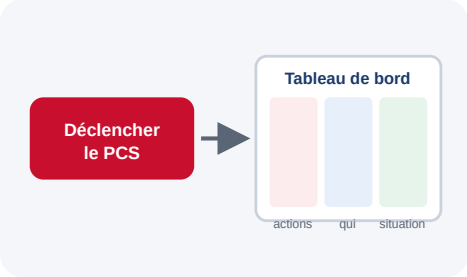

Tout part du bouton rouge « Déclencher le PCS », dans l'onglet Crise.

- La main courante s'ouvre.
- La cellule de crise est prévenue par e-mail ; chacun répond « Reçu, j'arrive » ou « Indisponible ».
- Le tableau de bord affiche les actions prioritaires, les responsables et la situation.

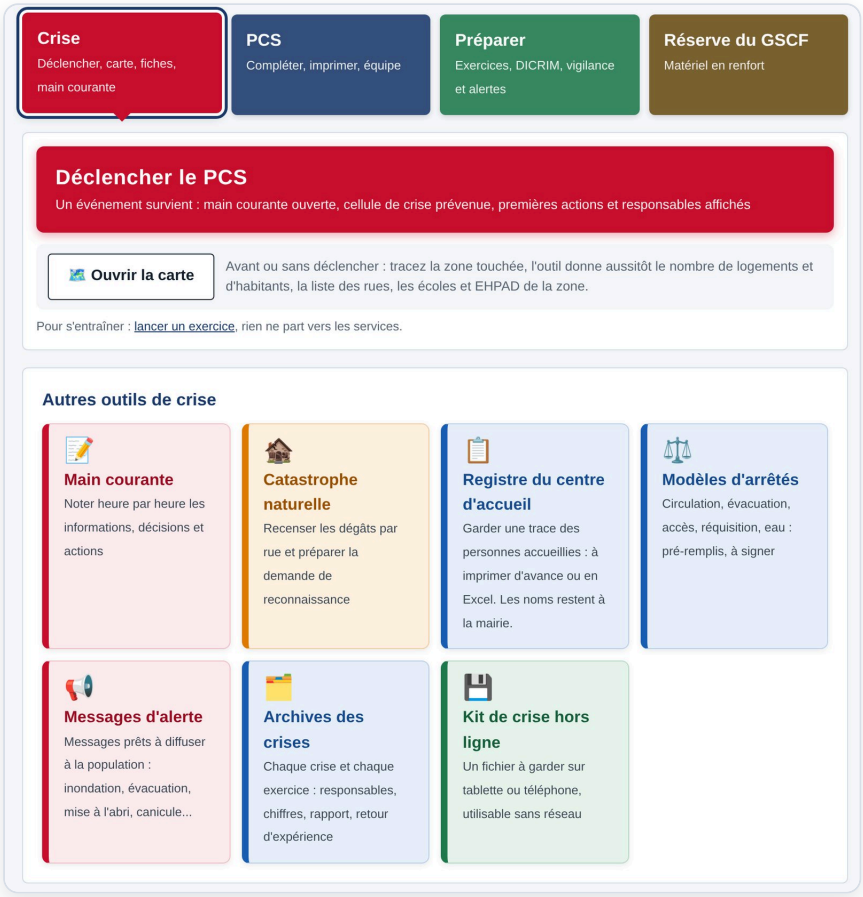

Onglet Crise : « Déclencher le PCS », la carte et les autres outils de crise.

Avant même de déclencher

Ouvrez la carte et tracez la zone touchée : l'outil donne aussitôt le nombre de logements et d'habitants, la liste des rues, les écoles et EHPAD de la zone.

Le tableau de bord de crise

C'est le centre de la crise. Il se met à jour tout seul, chaque minute, sans perdre votre place.



Le tableau de bord, ici pendant un exercice : le responsable, l'écran mural, le QR code du terrain. À gauche, la barre d'icônes.

- **La barre d'icônes**, à gauche (en haut sur un téléphone) : tableau, main courante, carte, fiche, messages, puis « Plus » pour tous les autres outils. Une pastille rouge signale ce qui attend.
- **Passer la relève** : choisissez le nouveau responsable ; il est prévenu et la relève est notée dans la main courante.
- **Écran mural** : le tableau en grand, dans sa propre fenêtre, pour la télévision de la salle de crise.

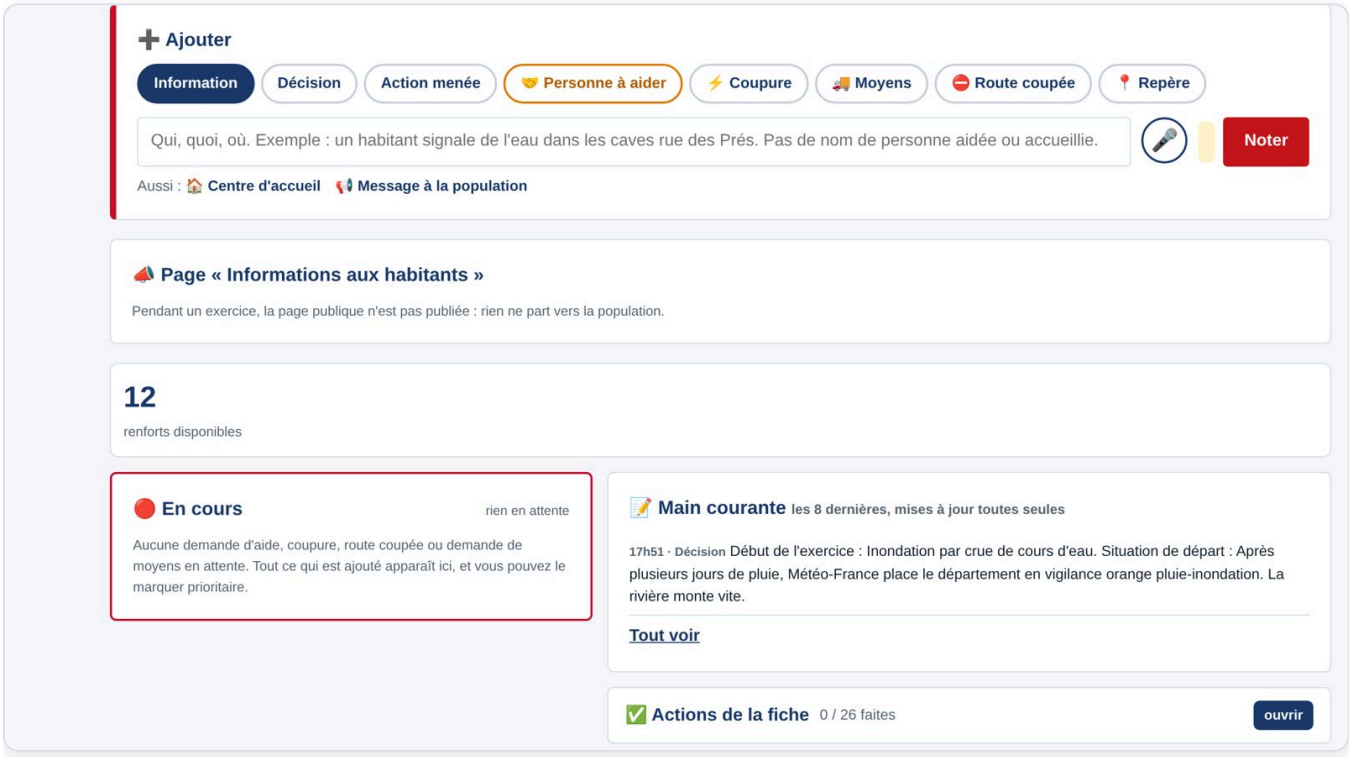

La ligne « Ajouter » : un onglet par type d'information. En dessous, « En cours » et la main courante.

Noter, suivre, prendre en charge

- **La ligne « Ajouter »** : information, décision, action menée, personne à aider, coupure, moyens, route coupée, repère. Tapez, validez : c'est noté dans la main courante avec l'heure et votre nom. Le micro permet de dicter.
- **Le bandeau « À prendre en compte »** : les demandes d'aide et les remontées du terrain arrivent sur toutes les pages, avec un bip rappelé chaque minute. Un clic sur « Je prends en charge » suffit.
- **« En cours »** : tout ce qui attend une suite. L'étoile le rend prioritaire ; « Traité » le retire et le note dans la main courante.

La main courante



Le journal horodaté de la cellule de crise : qui a fait quoi, à quelle heure. La date, l'heure et le nom sont ajoutés tout seuls. On ne corrige pas une ligne : on en ajoute une nouvelle.

Elle se télécharge en PDF, en Word ou en tableur.

La carte et la zone touchée

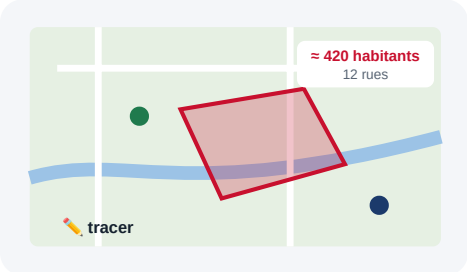

« Tracer une zone touchée » : dessinez la zone au doigt ou à la souris. Les chiffres apparaissent aussitôt : logements, habitants, rues, écoles et EHPAD concernés. Vous pouvez la transmettre à la préfecture et aux secours.

« Placer un repère » : route coupée, danger, équipe engagée, lieu d'accueil. « Route coupée ou déviation » : tracez le long de la route, puis préparez l'arrêté de circulation en un clic.

La carte affiche aussi les photos aériennes de l'IGN, les photos des années 1950, les risques (inondation, cavités, argiles, canalisations, sites industriels), les points d'eau et les lieux du PCS.

Accueillir et aider la population

Le centre d'accueil

Ouvrez le centre, puis comptez les arrivées et les départs sur tablette : adultes, enfants, besoins, animaux. Aucun nom n'est enregistré dans l'outil.

Pour garder une trace des personnes accueillies, le registre des entrées et sorties s'imprime d'avance ou se remplit en Excel. Il reste à la mairie.

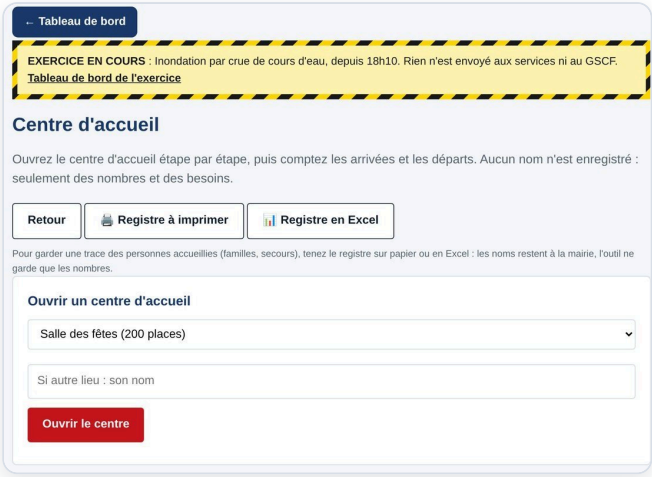

Le centre d'accueil.

L'aide aux populations

Les demandes d'aide et les points de distribution. On note un lieu et un besoin, jamais un nom. « Fait » clôt la demande et la note dans la main courante.

Les remontées du terrain

Un lien ou un QR code permet aux personnes sur le terrain d'envoyer une information, une photo et leur position, sans compte. Tout arrive dans la main courante et sur la carte, avec un bip.

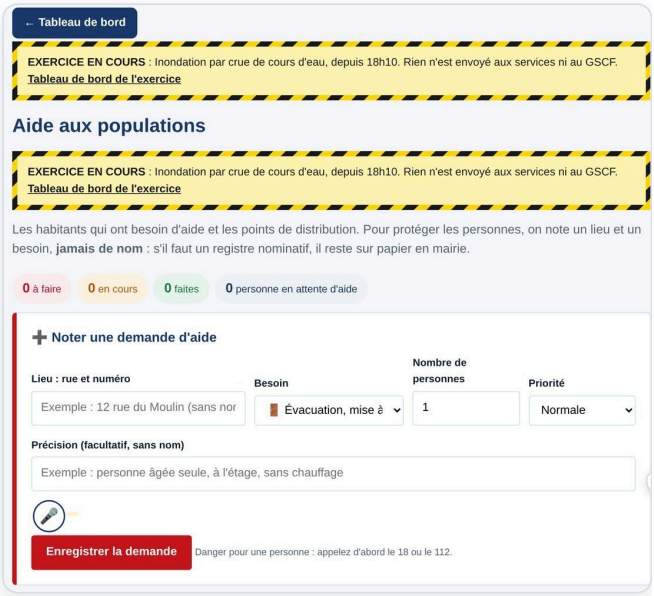

L'aide aux populations.

Informer les habitants

Les **messages d'alerte** sont prêts à diffuser : inondation, évacuation, mise à l'abri, canicule, coupure, fin d'alerte. Copiez-les vers votre automate d'appel, votre application ou vos réseaux, puis « J'ai diffusé » le note dans la main courante. La **page « Informations aux habitants »** est publique, sans connexion, et se met à jour pendant la crise ; elle est retirée à la clôture.

Les autres outils de la crise

Cellule de crise	Ajouter une personne, même non inscrite : elle reçoit un lien et arrive sur le tableau de bord. Son accès s'arrête à la fin de l'événement.
Actions prioritaires	Les actions de la fiche, par étape (avant, alerte, pendant, après) ou par cellule (secrétariat, population, logistique, communication, terrain).
Réseaux et bâtiments	Eau, électricité, gaz, téléphone, routes : secteurs touchés, perturbés, coupés, puis « Rétabli ». École, EHPAD, lieu d'accueil : normal, perturbé ou fermé.
Demandes de moyens	Ce que la commune a déjà, puis chaque moyen demandé (engins, pompes, groupes électrogènes…) et à qui.
Arrêtés	Circulation, évacuation, interdiction d'accès, réquisition, eau non potable : pré-remplis, à relire, adapter et signer, en Word.
Point de situation	Un résumé prêt à transmettre à la relève, à la préfecture, aux élus ou au SDIS, construit à partir de la main courante, de la carte, de l'accueil et des moyens.

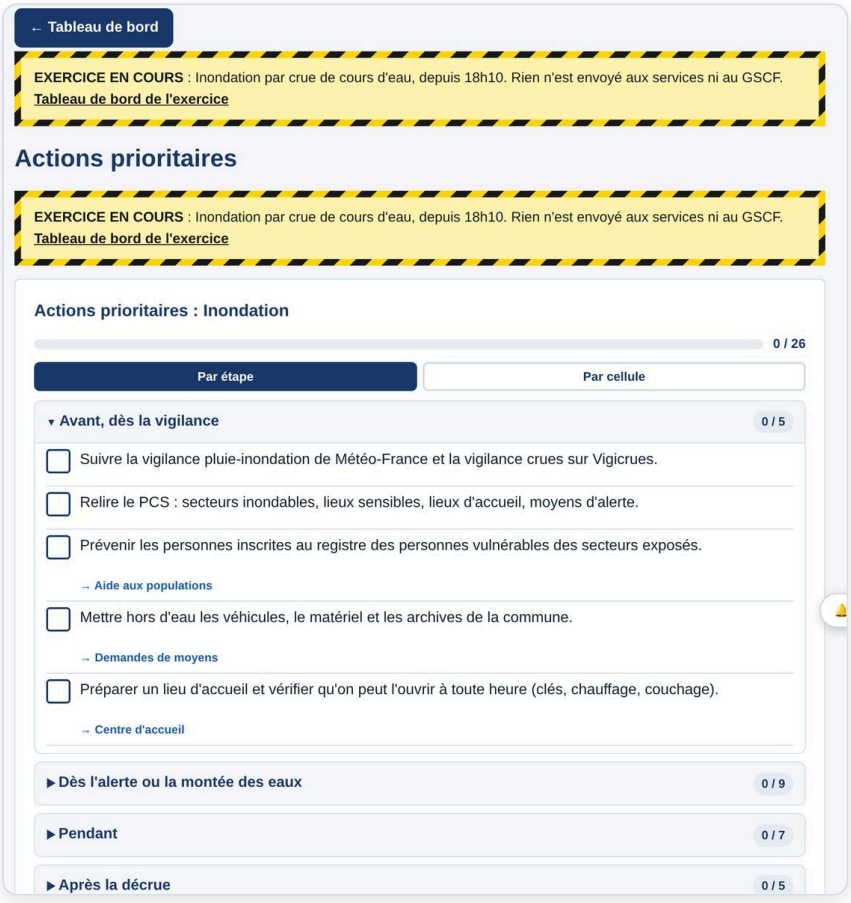

Les actions prioritaires, par étape ou par cellule.

Clore la crise

Icône « Clore », en bas de la barre d'icônes, puis confirmez. Les centres d'accueil et les points de distribution sont fermés, les repères et routes coupées retirés de la carte, le lien du terrain arrêté. La main courante et le rapport restent dans les archives.

Après la crise

- **Le rapport de l'événement** : décisions, actions, messages, accueil, main courante complète, en PDF, en Word ou en tableur.
- **Les archives** : chaque crise et chaque exercice, avec les responsables, la cellule, les chiffres. Rien n'est effacé.
- **Le retour d'expérience** : dans les jours qui suivent, avec la cellule. Les corrections à apporter au PCS restent dans l'échéancier jusqu'à ce qu'elles soient faites.
- **La catastrophe naturelle** : recensement des dégâts rue par rue, pour la demande de reconnaissance.



Les archives des crises et des exercices.

La réserve de matériel du GSCF

Onglet Partenariat GSCF. Lors d'une catastrophe importante qui dépasse les moyens locaux :

1. **Pour toute urgence**, restez en contact avec le CODIS : appelez le 18 ou le 112.
2. **Faites appel** à votre réserve communale et aux associations agréées de sécurité civile.
3. **Le GSCF** réalise uniquement un apport de matériel, courant ou spécifique, selon les besoins et ce qui est disponible.

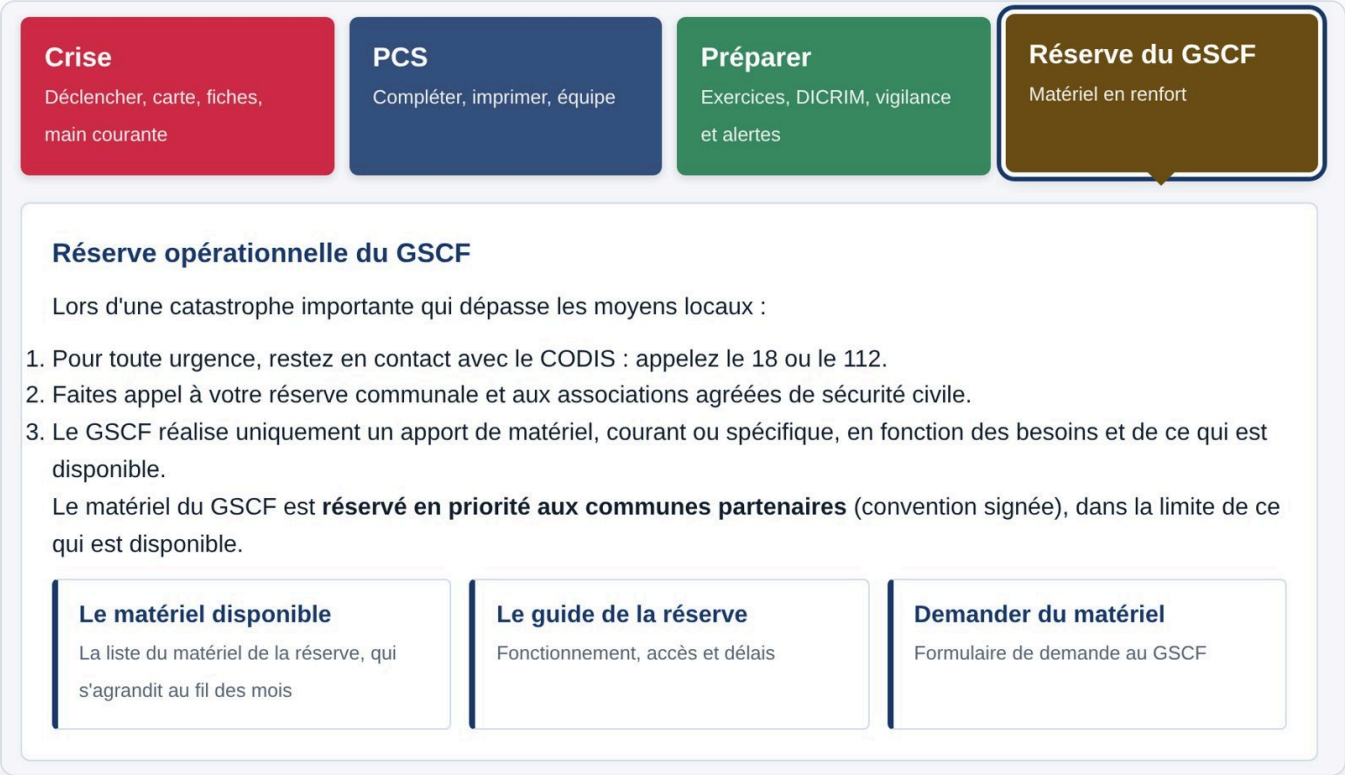

La réserve opérationnelle du GSCF : le matériel disponible, le guide, la demande de matériel.

La convention et le soutien

La convention de la réserve est gratuite et se signe en ligne depuis l'espace de la commune. Le matériel du GSCF est réservé en priorité aux communes partenaires.

La réserve vit grâce au soutien volontaire des communes. Le dossier de subvention (présentation, budget, modèle de délibération) est dans le même onglet. En général : 0,10 € par habitant et par an, avec un minimum de 100 €. La commune devient ainsi partenaire du GSCF.

PARTIE 3

Réserves communales et polices municipales

Pendant une crise, vous voyez ce que voit la cellule de crise et vous agissez avec elle.

Réserve communale de sécurité civile **Police municipale**

S'inscrire

Deux possibilités :

- **La mairie vous invite** depuis son espace (onglet PCS, « L'équipe de la commune »). Vous recevez votre lien.
- **Vous faites la demande** sur la page d'accueil, profil « Réserve communale ou police municipale ». Le GSCF vérifie et valide votre demande. La mairie voit ensuite votre accès dans son espace.

> **Votre mairie doit déjà être inscrite**
>
> Si elle ne l'est pas, votre demande ne peut pas être acceptée. L'outil vous propose alors une lettre à remettre à votre maire, sur papier à en-tête du GSCF, avec le lien d'inscription de la commune. Une fois la mairie inscrite, refaites votre demande.



Le formulaire de demande d'accès.

Ce que vous voyez et faites



Trois onglets : **Crise** (carte, tableau de bord, main courante, fiches d'aide à la décision), **Rester informé** (vigilance du jour, alertes par e-mail) et **PCS** (la fiche de la commune).

Vous ne voyez ni la convention ni les subventions, et vous ne déclenchez pas le PCS : c'est la mairie qui le fait.

Le jour d'une crise

1. **Un bandeau rouge « Crise en cours »** apparaît en haut de votre espace quand la mairie déclenche le PCS. Le tableau de bord montre les actions prioritaires, qui mobiliser et la situation.
2. **Une personne à aider** arrive dans le bandeau « À prendre en compte », avec un bip. « Je prends en charge » en un clic.
3. **Notez ce qui se passe** dans la main courante : l'heure et votre nom sont ajoutés tout seuls.
4. **Sur la carte**, posez des repères (route coupée, danger, équipe engagée) et tracez une zone touchée.
5. **Au centre d'accueil**, comptez les arrivées et les départs sur tablette. Les noms restent à la mairie.
6. **Signalez vos disponibilités** quand la mairie les demande, en un clic.

> **Même sans réseau**
>
> Enregistrez le kit de crise sur votre téléphone : numéros, lieux et fiches restent consultables quand Internet ne passe plus.

> **S'entraîner**
>
> Votre mairie peut lancer un exercice : vous y participez comme en vrai, mais rien ne part vers les services ni vers le GSCF.

PARTIE 4

Associations

Vous aidez une commune ? Commune résiliente vous donne la même vue que la mairie, en lecture seule.

Associations agréées de sécurité civile **Associations locales**

Demander l'accès

1. **Sur la page d'accueil**, profil « Associations », indiquez le nom de l'association et son numéro RNA (W suivi de 9 chiffres) ou son SIREN. Il est vérifié aussitôt dans l'annuaire officiel.
2. **Confirmez votre adresse e-mail** avec le lien reçu.
3. **Le GSCF vérifie et valide** votre demande, puis vous envoie votre lien de connexion.

Toute association peut faire la demande, agréée ou non. La mairie de la commune doit en revanche être déjà inscrite : sinon, l'outil vous propose une lettre à remettre au maire.

> **Attention**
>
> Pour bénéficier de l'application, la commune que vous aidez doit être partenaire du GSCF. En dehors d'une catastrophe, une demande pour une commune non partenaire ne peut pas être acceptée.

Ce que vous voyez

- La carte de la commune, les lieux et le plan communal de sauvegarde, en lecture seule.
- Le tracé d'une zone touchée, avec l'estimation des habitants et des rues.
- Les fiches d'aide à la décision et la réserve de matériel du GSCF.

La mairie voit dans son espace que vous avez accès.

Votre association aide plusieurs communes ?

Dans votre espace, « Votre association aide aussi une autre commune ? » : indiquez la commune. L'accès s'ouvre si cette commune est partenaire du GSCF et inscrite, et sa mairie en est informée. Vous passez d'une commune à l'autre avec le menu en haut de votre espace.

PARTIE 5

Intercommunalités

Toutes vos communes et votre plan intercommunal de sauvegarde (PICS), dans un seul espace.

Communautés de communes **Communautés d'agglomération**

Demander l'accès

> **La règle**
>
> Commune résiliente est mis gratuitement à disposition des intercommunalités partenaires du GSCF. Pour elles, l'outil est ouvert en permanence.
>
> Les autres intercommunalités peuvent en demander l'ouverture uniquement en cas d'urgence, quand une catastrophe se produit, sous réserve de la disponibilité d'une équipe du GSCF.

Sur la page d'accueil, profil « Intercommunalités » : votre adresse e-mail professionnelle et le code postal du siège. C'est tout : le GSCF retrouve votre intercommunalité, vérifie et vous envoie votre lien.

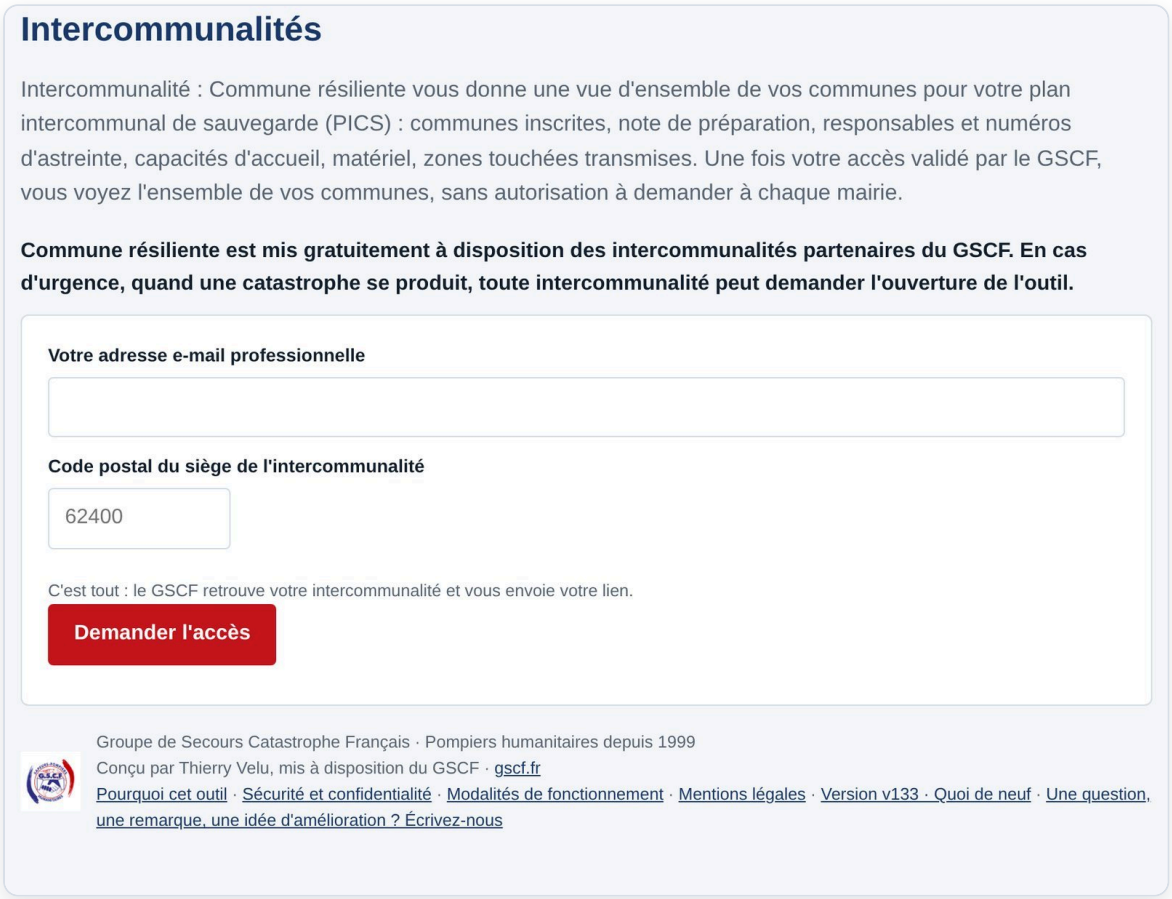

Le formulaire de demande des intercommunalités.

Ce que vous voyez

Une fois votre accès validé, vous voyez l'ensemble de vos communes, sans autorisation à demander à chaque mairie :

- **La vue d'ensemble** : communes inscrites, note de préparation, responsables et numéros d'astreinte, capacités d'accueil, matériel, zones touchées transmises.
- **Pour chaque commune**, inscrite ou non : « Ouvrir le PCS » et « Carte », dans votre propre espace de travail.

Le PICS en une fois

L'intercommunalité peut ouvrir, en une seule fois, un espace PICS qui couvre toutes ses communes membres.

- **La carte de tout le territoire**, avec le contour de l'intercommunalité.
- **La recherche d'adresse** sur toutes les communes membres, et pas seulement sur la commune siège.
- **Les mêmes outils que la mairie** : zone touchée, repères, main courante, tableau de bord, centre d'accueil, moyens.

> **Exemple vécu**
>
> Lors des inondations de novembre 2026 dans le Pas-de-Calais, la Communauté de communes des 7 Vallées a utilisé Commune résiliente pour suivre la situation sur l'ensemble de ses communes, depuis un espace unique.

Travailler avec les mairies

Chaque mairie garde la main sur son propre plan et sur sa crise : elle seule modifie son PCS, déclenche ou clôt sa crise. En cas de crise, l'intercommunalité peut rejoindre la cellule de crise d'une commune et travailler sur la même main courante.

PARTIE 6

Préfectures

Toutes les communes du département, inscrites ou non, avec les mêmes outils que les mairies.

SIDPC | Cabinet du préfet | Sous-préfectures

L'accès services

Sur la page d'accueil, « Services de secours et de l'État ». Indiquez votre service et une adresse e-mail professionnelle. Le GSCF vérifie la demande, puis envoie le lien. L'accès est gratuit, valable un an, renouvelable.



La demande d'accès des services de secours et de l'État.

Sans démarche auprès des communes

La préfecture reçoit l'accès à tout son département, même si aucune commune n'est inscrite. Elle n'a pas d'autorisation à demander aux mairies. Chaque mairie voit dans son espace la liste de ceux qui ont accès à sa commune.

Le tableau de bord du département

- **« Comment ça marche »**, replié une fois lu.
- **Les chiffres** : communes inscrites, communes en crise, vos espaces de travail.
- **« En ce moment »** : communes en crise, vos crises ouvertes, jumelages en attente, vigilance orange ou rouge de Météo-France.
- **Vos communes de travail**, puis la liste de toutes les communes du département, avec une recherche. Les communes en crise sont en rouge, en tête.

Ce qui sert le plus à une préfecture

1. **La zone touchée** : « Ouvrir la carte » sur une commune, tracez la zone. Logements, habitants, rues, écoles et EHPAD concernés s'affichent aussitôt. Utile pour dimensionner une évacuation ou un FR-Alert.
2. **Le plan de chaque commune inscrite** : responsables, numéros d'astreinte, lieux d'accueil et capacités, sans attendre un appel.
3. **Le point de situation** que les mairies vous transmettent, construit à partir de leur main courante.
4. **Votre propre main courante** et votre tableau de crise, dans votre espace de travail. La mairie ne voit pas votre travail.

Travailler avec une mairie

« Carte avec la mairie » et, en cas de crise, « Rejoindre sa cellule de crise » vous font travailler avec elle, sur la même main courante. Elle seule modifie son plan, déclenche ou clôt sa crise.

Jumeler les mains courantes

Si la mairie et vous avez chacun une crise ouverte, votre tableau de bord propose de jumeler les mains courantes. La mairie accepte. Chacun garde la sienne et voit celle de l'autre, chaque ligne marquée de sa provenance. Les demandes d'aide, les moyens et les remontées du terrain arrivent des deux côtés. Chacun peut reprendre seul sa main courante à tout moment.

PARTIE 7

SDIS

Connaître la commune avant d'arriver, et travailler avec sa cellule de crise une fois sur place.

CTA-CODIS · Officiers de garde · Groupements territoriaux · Prévision

L'accès du SDIS

Même démarche que la préfecture : page d'accueil, « Services de secours et de l'État », avec une adresse e-mail professionnelle. Le GSCF valide, l'accès couvre tout le département, inscrit ou non, pour un an renouvelable.

> **L'outil ne remplace pas les systèmes du SDIS**
>
> Commune résiliente ne reçoit pas les appels et ne gère pas l'engagement des moyens. Il donne la vision de la commune : son plan, ses lieux, sa cellule de crise.

Avant et pendant l'opération

1. **Connaître la commune** : le PCS de chaque commune inscrite, le maire et ses adjoints, les numéros d'astreinte, le poste de commandement communal, les lieux d'accueil et leurs capacités.
2. **Mesurer l'ampleur** : tracez la zone touchée, l'outil estime logements, habitants, rues, établissements sensibles. Les risques de la carte (sites industriels, canalisations, cavités, zones inondables) aident à anticiper.
3. **Voir ce que fait la commune** : en rejoignant sa cellule de crise, vous suivez sa main courante, ses demandes d'aide, ses centres d'accueil, ses routes coupées et ses moyens engagés.
4. **Partager sans tout mélanger** : jumelez votre main courante avec celle de la mairie. Chacun garde la sienne, chacun voit l'autre.

Le module « Eau et pluie »

Les hauteurs d'eau des stations les plus proches de la commune, mises à jour au plus tous les quarts d'heure, avec la tendance et la courbe. Utile pour anticiper une montée des eaux.

La réserve du GSCF

Quand les moyens locaux sont dépassés, après le CODIS, la réserve communale et les associations agréées, la commune peut solliciter le matériel de la réserve du GSCF (pompes, groupes électrogènes, matériel spécifique), dans la limite de ce qui est disponible.

PARTIE 8

Départements

Routes, solidarités et appui aux communes : la même vue d'ensemble que la préfecture et le SDIS.

Direction des routes | Solidarités | Gestion de crise

Ce que le Département y trouve

Le Département demande son accès comme la préfecture et le SDIS. Il voit toutes les communes du département, inscrites ou non, avec les mêmes outils que les mairies, dans son propre espace.

- **Les routes coupées et les déviations** tracées par les communes, sur la carte, avec les arrêtés de circulation préparés.
- **Les centres d'accueil ouverts** et le nombre de personnes accueillies, sans aucun nom.
- **Les établissements sensibles** dans la zone touchée : EHPAD, écoles, crèches, établissements de santé.
- **Les demandes de moyens** des communes, pour organiser l'appui.

Comme les autres services, le Département peut rejoindre la cellule de crise d'une commune et jumeler sa main courante avec celle de la mairie.

> **Associations agréées de sécurité civile**
>
> Elles peuvent aussi demander un accès services pour tout le département. Elles suivent les cellules de crise en lecture seule.

Questions fréquentes

L'outil est-il vraiment gratuit ?

Oui. Commune résiliente est mis gratuitement à disposition des communes partenaires du GSCF, pour qui il est ouvert en permanence. Les autres communes peuvent en demander l'ouverture uniquement en cas de catastrophe, sous réserve de la disponibilité d'une équipe du GSCF.

Comment devenir commune partenaire ?

En versant au GSCF une subvention annuelle de fonctionnement : en général 0,10 € par habitant et par an, avec un minimum de 100 €. Le dossier est dans l'onglet Partenariat GSCF, ou sur demande à mairie@pompiers-gscf.org.

Mes données sont-elles partagées ?

Le plan reste à la commune. Les services de l'État et de secours, l'intercommunalité et les associations validés par le GSCF le voient pour préparer et gérer les crises avec vous. Rien n'est vendu ni publié.

Dois-je tout remplir d'un coup ?

Non. Enregistrez quand vous voulez, vous reprendrez plus tard. La note de préparation indique ce qui manque.

Les messages partent-ils pendant un exercice ?

Non. Pendant un exercice, rien ne part vers les services ni vers le GSCF. Les e-mails n'arrivent qu'à vous, marqués [EXERCICE].

Le bip ne sonne pas ?

Les navigateurs bloquent le son tant qu'on n'a pas cliqué sur la page : cliquez une fois n'importe où.

Faut-il recharger la page pendant une crise ?

Non. Le tableau de bord se met à jour tout seul chaque minute.

Comment afficher la crise sur la télévision de la salle ?

Bouton « Écran mural » : il s'ouvre dans sa propre fenêtre, à glisser sur la télévision. Pour un autre ordinateur, un lien en lecture seule, valable jusqu'à la clôture.

Puis-je dicter au lieu de taper ?

Oui, avec le bouton micro à côté des zones de texte, ou le micro du clavier de votre téléphone. Relisez avant d'enregistrer.

Ces arrêtés sont-ils prêts à signer ?

Ce sont des modèles pré-remplis : relisez-les et adaptez-les avant signature. En cas de doute, la préfecture vous conseille.

Puis-je installer l'outil sur mon téléphone ?

Oui : ouvrez le site dans le navigateur du téléphone, puis « Ajouter à l'écran d'accueil ». Il s'ouvre ensuite comme une application.

Comment savoir ce qui a changé ?

En bas de chaque page, « Version · Quoi de neuf » donne les nouveautés des dernières versions.

Une question, une idée ?

Bouton « Aide » sur chaque page, puis « Écrivez au GSCF », ou le lien « Écrivez-nous » en bas de chaque page.

Le jour J

Commune résiliente · fiche à afficher en mairie et à glisser dans le classeur de crise

Urgence vitale : appelez d'abord le 18 ou le 112. Commune résiliente ne remplace pas les secours.

1. **Se connecter**
   commune-resiliente.fr, votre adresse e-mail, le lien reçu. Sur un appareil déjà connecté, l'espace s'ouvre directement.

2. **Mesurer**
   Onglet Crise, « Ouvrir la carte », « Tracer une zone touchée » : habitants, rues, écoles, EHPAD concernés.

3. **Déclencher le PCS**
   Le bouton rouge. La main courante s'ouvre, la cellule de crise est prévenue, les actions prioritaires s'affichent.

4. **Réunir la cellule**
   Icône « Cellule » : ajoutez les personnes qui manquent. Désignez un responsable et un adjoint.

5. **Tout noter**
   Ligne « Ajouter » du tableau de bord : informations, décisions, personnes à aider, coupures, routes coupées.

6. **Alerter et informer**
   Messages d'alerte prêts à diffuser, page « Informations aux habitants ». FR-Alert : à demander à la préfecture.

7. **Accueillir**
   Ouvrir le centre d'accueil, compter les arrivées et les départs. Les noms restent sur le registre papier.

8. **Rendre compte**
   « Point de situation » pour la préfecture et le SDIS. « Passer la relève » au changement d'équipe.

9. **Clore**
   Icône « Clore ». Le rapport et la main courante restent dans les archives.

- [ ] Kit hors ligne enregistré sur une tablette
- [ ] Registre du centre d'accueil imprimé
- [ ] Fiche réflexe du maire imprimée
- [ ] Deux personnes au moins peuvent ouvrir l'espace

Le GSCF

Le Groupe de Secours Catastrophe Français est une association humanitaire de sapeurs-pompiers créée en 1999. Ses équipes interviennent en France et à l'étranger lors des catastrophes : séismes, inondations, tempêtes.

Commune résiliente prolonge cette expérience du terrain auprès des communes, pour qu'aucun maire ne se retrouve seul face à l'urgence.

Site de l'outil : commune-resiliente.fr
Contact des communes : mairie@pompiers-gscf.org
Site du GSCF : www.gscf.fr
Réserve de matériel : www.gscf.fr/reserve-de-materiel

Commune résiliente a été conçu et développé par Thierry Velu, président-fondateur du GSCF, et mis à disposition du GSCF. Logiciel déposé et protégé à l'INPI.